

Strasbourg, le 13 avril 2018
Réf. : MD/SF/N° 2018-038

Chères étudiantes, chers étudiants,

Michel Deneken
Président

Affaire suivie par
Tél. : 03 68 85 70 80
president@unistra.fr

Après l'assemblée générale de mercredi, qui avait voté la levée des blocages, une autre assemblée générale réunie hier a voté à une très large majorité le blocage permanent, à partir de lundi prochain, du Patio et du Nouveau Patio. Cela dans le cadre d'une opposition qui porte entre autres, mais pas seulement, sur la loi Orientation et Réussite des Étudiants.

Cette décision prolonge les blocages, occupations et manifestations que notre université connaît depuis quelques semaines.

Certains d'entre vous souhaitent manifester leur opposition à cette loi : c'est leur droit. D'autres, qu'ils soient ou non favorables à ce texte, souhaitent pouvoir continuer à étudier et travailler : c'est leur droit aussi. Beaucoup se préoccupent des examens, et veulent obtenir des notes, des UE, des diplômes qui aient une vraie valeur : cela me paraît tout à fait normal.

Je souhaite que l'ensemble des sensibilités et des opinions, pourvu évidemment qu'elles se gardent de tout extrémisme, puissent coexister dans ce lieu de dialogue, de réflexion et de respect que doit être l'université.

C'est dans cet esprit que je propose que trois ou quatre représentants de ce mouvement étudiant prennent contact avec moi afin de me présenter les motions en question et d'en discuter.

Je propose aussi, cela va de soi, de rencontrer les représentants élus par les étudiants aux conseils centraux, en particulier au CA et à la CFVU.

J'espère vivement que nous pourrons inventer une manière de conjuguer, dans l'intérêt de tous, liberté de parole et de manifestation et liberté de travailler et d'étudier.

Cabinet de la Présidence
Bât. Nouveau Patio
20a, rue René Descartes

Adresse postale :
4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 85
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95
www.unistra.fr

Michel Deneken
Président